Les éléments ci-dessous complètent la seconde partie d`une note rédigée en octobre 2007 par Olivier Iyebi Mandjek, géographe et chercheur à la Fondation Paul Ango Ela (FPAE) de géopolitique en Afrique centrale, et moi même. Une première version [sensiblement différente de celle proposée aujourd'hui] a déjà été publiée par l'hebdomadaire Germinal, n° 29/2009 pages 10-11.

Au départ il y a simplement une question : n'a-t-on vraiment jamais rien programmé pour contrôler le développement de nos cités ?! S`en suivent des idées. Des propositions. Des manières de "rêver" la ville. A vous de juger. Pour le futur de la ville capitale.

Nous devons tout d`abord nous accorder, en préambule, sur certains paradigmes et redire que la somme des effets néfastes des familles chassées de Ntaba ou des pseudo-commercants virés de l`avenue Kennedy, n'est point supérieure à la somme des erreurs et des risques qui ont précédé la démolition de leurs logements-installations. Il est indéniable que les actions de lutte contre le désordre urbain peuvent choquer par leur violence, certes, mais nous sommes désormais entrés dans un processus de prise de conscience qui signifie un changement d'optique :

il ne faut pas s'enfermer dans la mauvaise fois et comprendre/expliquer les déguerpissements comme une guerre menée contre des citoyens indociles.

On pourrait avoir de la compassion pour ceux dont on casse les encombrements de bois et de broc, mais nous devons être sincère : les "casses" du Délégué Ntsimi sont à notre sens une occasion unique de repenser notre ville. Et cela ne saurait être brouillé par quelques inutiles pleurnicheries. Car il faut, en réalité, ignorer ce paradoxe qui fait qu`aujourd`hui l`action pour remettre de l`ordre dans le désordre de Yaoundé est tout de suite perçue comme une intrusion violente dans un système auto-régulé sur un principe d`acceptation de ses déséquilibres et de ses imperfections.

Petite parenthèse pour rappeler qu'il existe bien un plan d'adressage de Yaoundé et que potentiellement l'une des fonctions de ce document est de donner aux services d'urgence les moyens de trouver leur chemin jusqu'au logement du citoyen en détresse. Mais la progression anarchique des constructions invalide la pertinence d'un tel outil.

Penser le futur de Yaoundé c`est aussi définir une articulation et une complémentarité avec les autres espaces. Dans le périmètre urbain. Mais pas seulement, Car le rapport entre le statique [l'aménagement, le niveau d`équipement, la distribution des espaces, entre lieux pour habiter, lieux pour la détente et le loisir, lieux pour produire, commercer et consommer…] et le dynamique [la circulation, les modes et les vitesses de déplacements, les moyens pour aller d`un point à l`autre de la ville, en voiture particulière, en transports collectifs, taxi ou autobus … pouvant rouler sur des voies réservées pour plus de fluidité …]. Ce qui signifie, pour commencer, que nous devons corriger une imprécision de vocabulaire : ici on parle de "route" pour désigner les voies de circulation. Or, en ville, il s`agit de "rue". Et la rue a un format particulier, avec des trottoirs, pour les déplacements des piétons et une chaussée, simple ou

double, pour les véhicules à moteur. Éventuellement, on y trouve des allées pour les autobus et/ou les taxis, des pistes cyclables … il faut redonner à la rue toutes ses fonctions. Ce qui nous impose de repenser la circulation des automobiles, les stationnements, les arrêts des taxis et de proposer ... des trottoirs plus larges

Penser le futur de Yaoundé cela signifie une condition nécessaire : l`Autorité administrative doit jouer parfaitement et pleinement son rôle de gestionnaire de l`espace. Cette volonté d`action est au cœur du projet urbain. Pour conduire avec imagination un processus : assurer une dé-densification du centre couplée à un développement des territoires périurbains. Autrement dit, il revient a la Municipalité d`organiser le lotissement des zones à construire. Ce qui suppose définir un cahier des charges précis, pour les voiries [largeur des chaussées, calibrage des écoulements d'eau, passage des réseaux divers …] et pour les habitations [hauteur des bâtiments, distance entre les bâtiments, distance entre les bâtiments et la rue, type de clôture, peinture/couleur/palettes de tons …] autrement dit : il faut ordonner et mettre en rapport l'espace libre et le bâti.
La détermination du Délégué du Gouvernement Gilbert Tsimi Evouna ne faiblit point depuis qu`il a engagé le chantier herculéen de rendre à la veille Ongola un aspect digne d`une cité-capitale. Les engins de la Communauté urbaine ont encore du travail. Et les imaginations aussi ! Nous listions à l`intention de votre appréciation ci-après 40 propositions pour une ville autrement

1. définir, situer, nommé et distinguer [par l`ensemble des activités qui s`y déroulent] les espaces dans la ville de Yaoundé. "cette démarche de réappropriation de la ville, outre qu'elle permet aux citadins de se resituer dans l'espace qui les accueille au quotidien, est aussi une manière de mettre un terme au désordre qui tend à vouloir s'imposer à nos consciences et à nos modes de vie."

2. distinguer des niveaux de ville. Car il existe une ville spontanée, celle qui occupe la plus grande surface de Yaoundé, qui s'ajoute à une ville urbanisée mais d'inspiration individuelle [Bastos, Odza, Tsinga Foire, Oyom Abang, Biteng, Golfe-Nouvelle Ambassade des Etats-Unis, …] et à une ville urbanisée d'inspiration publique, avec des lotissements SIC [Messa, Cité Verte, Biyem Assi, Mendong] ou MAETUR [Mimboman, …].

3. comprendre que pour chaque type de quartier doit correspondre non seulement un niveau d'équipement [en relation avec le standing souhaité] mais aussi un type de rue [en relation avec le type de déplacement souhaité].

4. créer des cœurs de quartier et retrouver une animation. Ces cœurs de quartier, espaces pavés, équipés de bancs publics, ont tout à la fois une vocation citoyenne [car ils fondent un lieu de rencontre, une agora] et une destination commerciale [car on peut y situer un marché périodique, de 7 heures 30 à 13 heures 30, par exemple].

5. définir un "centre-ville" étant entendu que l`identité d`un centre-ville est fortement liée à l`histoire et au patrimoine … pour une ville comme Yaoundé, à quel espace fait-on référence ?! Au Yaunde Station ?! Aux limites du centre administratif de 1925, de 1941, de 1948 ?! …

6. définir, pour la partie retenue comme centre de la ville, un mode vie [activités commerçantes avec des boutiques, activités de détente avec des bars et des restaurants pour en faire un lieu central, animé les soirs et les week-end …]

7. oser une révision des schémas de contrôle du territoire pour faire de Yaoundé et de ses

subdivisions mitoyennes [Okola, Obala, Soa, Mfou, Mbamayo, Akono, Ngoumou, …] une véritable région-capitale.
8. définir une limite au-delà de laquelle se trouveront des communes associées dans le cadre d'une véritable politique de communauté urbaine. On pense notamment à Biyem Assi, Mendong, Olembe, Biteng, Odza, Messamedongo, Ekie … qui peuvent bénéficier d'une autonomie administrative dans le cadre d'un régime nouveau dans le cadre d`un découpage administratif, qui verrait la mise en place de borroughs ou de districts …
9. laisser libres les zones non-constructibles et même, si nécessaire, les dégager de toutes habitations. Et décider de ne rien bâtir au cœur de la ville, pour l'aérer … cela signifie qu`il faut redonner une chance au non-bâti, accepter l`idée que tous les espaces de la ville ne sont pas constructibles et comprendre que la détention d`un titre foncier ne signifie pas automatiquement un droit de construire : on peut être propriétaire d`un espace que l`Etat aura décidé de laisser non edificandi ! Yaoundé doit savoir et pouvoir respirer. Du fait de la topographie, certains secteurs sont d`accès difficile ou dangereux pour la construction. Mais l`avidité, le besoin d`espace, l`inertie des autorités qui regardent faire sans agir, ont conduit progressivement à une occupation puis à une construction de tout le foncier disponible. Et il devient alors impossible de distinguer les niveaux d`occupation et de déceler des marques d`organisation, chaque mètre carré est bâti, rien n`est laissé pour des respirations, aucune voirie n`est aménagée … car les friches urbaines constituent un ensemble précieux en tant que réservoir
10. assumer la volonté de définir de véritables zones vertes suivant le modèle du bois Sainte Anasthasie au carrefour Warda mais sur une superficie évidemment bien plus vaste, avec des allées ombragées, des bancs publics et quelques équipements pour la pratique du sport et d'aires de jeux pour les loisirs … ! C'est audacieux, oui, mais nous ne devons pas avoir peur d'une ville soft … savoir préserver des espaces libres est un choix éthique, esthétique, mais qui rapporte ! On pourrait ainsi avoir une véritable trouée verte au cœur de la ville, des prairies gérées à la manière d`un jardin en mouvement répondent à la fois a un souci fonctionnel et à une dimension de la gestion de l`espace public en ville.
11. redonner vie au Lac Municipal et aménager le tour du plan d`eau
12. programmer un projet pour le site de l`usine BAT mis en vente : la CUY doit manifester son désir de faire un usage positif de ce domaine de plusieurs hectares !
13. redessiner la place Repiquet.
14. créer un véritable rond-point au carrefour devant la Chambre de Commerce.
15. régler la question des nœuds que posent certains carrefours [le rond-point face à l'immeuble rose, le rond-point face au MINEDUC et à l'ancien Ministère de la Santé / statue du Dr Jamot] et du "stop" quand on descend du Ministère de la Défense , véritable cause de frayeur pour tous les conducteurs!
16. transformer l`avenue Kennedy en artère piétonne !
17. créer des rues piétonnes.
18. créer des rues à sens unique. Trop souvent la bande prévue pour le trottoir est vraiment étroite et mériterait d`être élargie, réduisant par le même coup la largeur de la chaussée … rendue à une circulation suivant un sens unique.
19. créer des ruelles et autres passages pavés, tout particulièrement pour "décongestionner" les espaces confus [les sous-quartiers] et proposer une circulation entre les espaces d`habitation.
20. créer des places pavées … le temps de s'interroger sur le nombre de statues plantées au centre des places et carrefours, à Yaoundé. Il y a donc si peu de héros nationaux à honorer ?!

21. suivre la voie ferrée qui traverse la ville, pour un aménagement. Et utiliser ce moyen pour faciliter le transport des yaoundéens de la périphérie vers le centre [aux heures du matin] et du centre vers la périphérie [aux heures du soir] avec une sorte de tramway.
22. calibrer tous les cours d`eau ou les surcreuser. Et se prémunir des éboulements par la pause de gabions dans le souci d`un aménagement des berges et de leur environnement. Ce qui pourrait permettre, par exemple, de favoriser la création d'une véritable traversée verte de Nkolmesseng à Nsam, en dégageant les rives du Mfoundi pour les encadrer d'une promenade gazonnée et arborée. Douala et Yaoundé ont véritablement nié la place de l`eau dans leurs schémas directeurs d`aménagement. A Douala, les berges du Wouri sont négligées [en attendant la mise en œuvre du projet Sawa Beach qui proposerait un aménagement des espaces en eau de type marina et autres complexes d'appropriation de l`espace aquatique ...]. Yaoundé a préféré enterrer le Mfoundi ! … à l'instar de nombreuses autres villes, l'urbanisation s'est développée non pas autour des fleuves mais bien contre eux. Dans le cas de Yaoundé, une partie du linéaire a été enterré afin de permettre, en surface, une urbanisation homogène. Le cours d'eau n'est donc que partiellement aérien, libre dans sa partie amont, en particulier dans le secteur de Djoungolo. Ses conditions hydrauliques et son équilibre ne semblent plus assurés puisque la ville a très régulièrement les p ieds dans l'eau. Cette situation semble résulter de l'inefficacité du système d'assainissement voire de son dysfonctionnement et d'une lacune certaine dans la gestion des crues du Mfoundi. La ville-capitale n'est donc plus en mesure d'absorber les excédents d'eau : les résurgences dans les points les plus bas la transforment, après chaque pluie, en Venise boueuse.
23. débarrasser les façades des bâtiments anciens de toute affiche ou panneau suivant l`idée que la ville a une histoire qui doit être conservée. La valorisation du patrimoine, outre les effets escomptés pour le tourisme, permet de construire une harmonie. une identité remarquable. Les édifices qui appartiennent au patrimoine historique de la ville, doivent être sauvegardés, les murs, façades, toitures des immeubles existants doivent être restaurés en veillant à la nature, la mise en œuvre et la couleur des matériaux. Les percements, la mise en œuvre des menuiseries et vitrages, les ferronneries et la couverture doivent être aussi règlementés. Les devantures anciennes doivent être conservées dans leur aspect originel et les différents systèmes de fermeture dissimulés lorsque le commerce est ouvert. Les stores bannes doivent être autorisés si l`ensoleillement le justifie. Leur couleur et leur emplacement seront soumis à un accord de la Municipalité. Les enseignes seront placées perpendiculairement à la façade et doivent être réalisées en lettres à caractère simple. Et la pose d`antennes doit être règlementée.

24. valoriser le patrimoine architectural de la période coloniale, ce qui passe par de nombreuses actions : entretenir les cimetières, lister et rénover les vieilles demeures. à la fois, respiration, offre d'activités ludiques et préservation de la mémoire [seront conservés les bâtiments qui datent du début du siècle dernier et posées des plaques pour localiser des implantations historiques]. Ce qui nous permet de rappeler la fonction structurante, pour une société, d'un rapport décomplexé avec sa mémoire et les marques visibles qui l'affirment. et de rejoindre Joseph Owona Ntsama [Les usages historiques du patrimoine en question: trajectoires et balises de réflexion à partir de la science historique in *Enjeux*, bulletin de la Fondation Paul Ango Ela, n° 15/2003 pages 12 - 14], sur les usages non seulement esthétiques mais utiles du patrimoine

25. conduire une action exemplaire pour les quartiers historiques [Mvog-Mbi, Mvog-Ada, …] en rasant, en priorité, tous les édifices additionnés autour et contre les constructions qui ont une valeur patrimoniale afin de réserver tout particulièrement les bâtiments anciens.
26. organiser la rue en fixant des normes pour les devantures des boutiques, les panneaux de signalisation, les enseignes …
27. organiser la rue en fixant des normes pour l`occupation des trottoirs.
28. privilégier certains axes [le boulevard Ateba Ebe – Lamido Rey Bouba, du rond-point Nlongkak au carrefour qui va vers Tongolo, par exemple], pour qu`ils accueillent, de part et d`autre, des constructions en hauteur.
29. réduire les nuisances et déplacer les "garages" ou autres activités bruyantes [ateliers de menuiserie métallique, notamment] vers des secteurs attribués à cet effet.
30. déplacer les activités de vente de véhicules d`occasion vers des secteurs attribués à cet effet.
31. déplacer les activités marchandes particulièrement encombrantes [dépôts de bois, …] du centre de la ville vers la périphérie.
32. fermer le Marché Central aux activités marchandes et trouver une nouvelle attribution au bâtiment circulaire pour un usage qui pourrait être dédié à la convivialité [bars, restaurants …] ou à la culture [galerie d`art, boutiques d`artisans …]
33. fermer le marché de Mokolo aux activités marchandes et trouver une nouvelle attribution aux bâtiments ainsi libérés.
34. raser les marchés du centre de la ville [celui de Mvog Mbi notamment] pour les déplacer vers la périphérie. La présence d`un marché au centre de la ville ne justifie plus : cette activité draine désormais un flux beaucoup trop important de personnes qui sature les chaussées et contrarie la circulation.
35. raser tous les périmètres bidonvillisés et insalubres notamment la zone dite Tsinga-elobi.
36. situer des zones de recasement pour les délogés. Et définir un nouveau type d'habitabilité [maisons en bois ou en matériaux locaux, architecture flexible …] avec des formes simplifiées et/ou modulables. On peut donc "recaser" à moindre coût les familles déplacées, en leur proposant une concession + un bâtiment de base. Qu`elles peuvent ensuite, à leur guise, développer. La concession offre un espace [avantage comparatif considérable, si l`on comprend que ces personnes viennent de zones et de logements insalubres].
37. proposer des solutions architecturales originales.
38. utiliser l`énergie solaire pour l`alimentation des maisons en électricité et en eau chaude.
39. éclairer la ville avec des réverbères relies à des panneaux photovoltaïques ou, le cas échéant, peindre des bandes fluorescentes sur les poteaux et les arbres en bordure de rue pour un marquage de nuit.
40. équiper la ville pour les personnes à mobilité réduite [rampes d`accès aux bâtiments publics, balisage pour malvoyants, ...]

Olivier Iyebi Mandjek et Stéphane Akoa
Fondation Paul Ango Ela (FPAE) de géopolitique en Afrique centrale{jcomments on}